

Réunion publique du Conseil de quartier Porte des Lilas
28 mai 2013 - 18h30
Ecole élémentaire B 59 rue de Romainville 75019 Paris

Réunion animée par **Sergio TINTI**, Délégué du Maire pour le quartier Porte des Lilas.



ORDRE DU JOUR

- **Ouverture et échanges avec François DAGNAUD, Maire du 19e**
 - **Echanges avec Jacques RIGON, commissaire central du 19^{ème} arrondissement**
 - **« Porte des Lilas en famille » - présentation de la fête de quartier du 15 juin**
-

OUVERTURE ET ECHANGES AVEC FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^{EME}

Après la démission de Roger MADEC, qui souhaitait passer le relai et se consacrer à son mandat de sénateur, François DAGNAUD a été élu Maire du 19^{ème} arrondissement lors du Conseil d'Arrondissement du 4 février 2013. Il a auparavant été Premier adjoint au Maire du 19^{ème} et Adjoint de Bertrand DELANOE, Maire de Paris, durant près de 10 ans.

Il se rend aujourd'hui dans les différents Conseils de quartier afin de se présenter. En effet, François DAGNAUD considère que l'instance du Conseil de quartier est un outil important de démocratie participative. Beaucoup de projets portés par la Mairie sont en effet issus des Conseils de quartier.

Habitant l'arrondissement depuis 25 ans, François DAGNAUD rappelle que dans les années 1990, le 19^e a été pionnier dans la création des Conseils de Quartier. Ces outils permettent de s'informer sur l'actualité, les projets, de participer à la vie locale et d'échanger avec les élus sur les questions de quartier.

François DAGNAUD a pris ses fonctions de Maire avec beaucoup d'engagement et de gravité, car le 19^{ème} est un arrondissement dense où s'écrit l'avenir de Paris puisqu'il est au cœur de la future métropole. Il souhaite être un Maire disponible, avec une équipe très investie et très présente sur le terrain mettant en valeur la volonté que la qualité des aménagements et les investissements publics puissent répondre à une vie de quartier de qualité et riche en termes d'opportunités sociales, culturelles, de mobilité et d'équipements.

François DAGNAUD évoque les nombreux projets engagés sur le quartier Porte des Lilas :

- **Le projet de réaménagement autour de la Porte des Lilas :**

Ce projet ambitieux a largement contribué à la dynamisation du quartier ainsi qu'à l'image de l'arrondissement. Il s'inscrit par ailleurs dans les problématiques de la métropole parisienne. La couverture du périphérique Porte des Lilas avec la création d'équipements culturels et d'espaces verts représente bien cette volonté de redynamiser la vie du quartier.

Un autre projet d'investissement fut l'arrivée du tramway T3. Ce fut un chantier parfois pénible car source de nuisances et de difficultés pour les riverains. Cependant, nous pouvons aujourd'hui en constater le succès. Le T3 est très utilisé par les habitants, il contribue à un plus grand choix de transports et participe aussi à la vitalité du quartier. Autrefois délaissés, les secteurs desservis par le T3 bénéficient à présent d'un réel dynamisme en termes d'embellissement et d'aménagement.

- **Le projet de médiathèque à venir :**

La Mairie travaille actuellement sur ce projet qui prendra place à côté du jardin Serge Gainsbourg. Un projet d'une telle envergure nécessitera quelques années mais c'est un enjeu important qui renforcera la vitalité culturelle et artistique du quartier.

- **La présence du Commissaire central Jacques RIGON**

Le Commissaire central Jacques RIGON a été convié à cette réunion pour vous présenter les modes d'intervention et les dispositifs mis en œuvre concernant les questions de sécurité. La Mairie travaille en étroite partenariat avec le commissariat pour que les habitants puissent vivre dans les meilleures conditions.

ECHANGES AVEC FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^{ÈME}

En tant que représentant de l'association «Le Lien des Lilas », à l'angle de la rue Haxo et de la rue de Belleville, il y a un très grand garage, qui, pour l'instant, est privé. Il paraît que vous envisagez d'en faire une maison de retraite. Nous aimerions que le Conseil de Quartier et les habitants du quartier soient associés à ce projet.

Naturellement, chaque fois qu'un projet engageant l'avenir du quartier se prépare, nous veillons à informer et associer les habitants. Cela a été le cas pour toutes les étapes du projet de couverture du périphérique. Nous resterons dans cette démarche car la vocation des Conseils de Quartier est de servir d'appui à cette concertation. Nous savons d'expérience que les projets ne sont acceptés et compris qu'avec l'implication des habitants qui en seront les futurs usagers. C'est l'état d'esprit dans lequel nous travaillons et dans lequel je souhaite continuer de travailler. Quand un projet sera préparé, nous reviendrons vers le Conseil de Quartier et les habitants pour les en informer.

Le Maire du XXème organise régulièrement des marches exploratoires dans son arrondissement. Nous aimerions qu'il se passe la même chose dans notre quartier. Cela permettrait de voir ce qu'il s'y passe avec nos représentants, ce qui va être fait, et aux habitants d'énoncer aussi ce qui va et ne va pas.

Les marches ne sont pas organisées par la Mairie mais par les Conseils de Quartier. Si votre Conseil de Quartier prend l'initiative d'organiser des marches exploratoires, je m'y rendrai avec plaisir. D'ailleurs, elles existent dans certains Conseils de Quartier du 19^{ème} et c'est une façon sympathique et efficace d'appréhender la réalité du quartier et de repérer des dysfonctionnements ou remarques sur le quartier. C'est une excellente idée et si votre Conseil de quartier l'organise, que vous m'y invitez et que je peux m'y rendre, ce sera avec grand plaisir.

Monsieur MADEC avait dit qu'il arrêterait la mise en place de PLAI dans notre quartier. En contrepartie, nous aimerions qu'un maximum de travail soit fait en faveur de l'intégration des populations.

Il existe différentes catégories de logements sociaux. Ces différences ne sont pas en terme de qualité mais de modes de financement. Les PLAI reçoivent une part très importante de financements publics. D'autres logements reçoivent des financements publics et privés. En fonction du montant du loyer et des ressources de l'habitant, on détermine si le logement relève du PLAI, du PLUS ou du PLS. Aujourd'hui, ce sont les trois principales catégories de logements sociaux dans les conventionnements. Notre arrondissement a depuis longtemps fourni un effort indispensable à Paris en matière de logements sociaux. Le 19^{ème} compte 36% de logement social. C'est une fierté car nous savons à quel point il est difficile de se loger à Paris. Cependant, concentrer des difficultés sociales sur un même arrondissement n'est pas une solution. Notre ambition est de rééquilibrer l'offre de logements pour permettre à l'ensemble des Parisiens de pouvoir se loger. La contribution de notre arrondissement passe par du PLS, par des logements pour les étudiants et des foyers de jeunes travailleurs.

Nous ciblons les étudiants car Paris est une métropole accueillant de nombreux étudiants qui sont confrontés à des difficultés pour se loger dans de bonnes conditions et à des prix abordables.

Les foyers de jeunes travailleurs sont aussi concernés car les jeunes salariés qui débutent dans la vie professionnelle doivent être logés dans des conditions accessibles.

Par exemple, les rénovations de la rue de l'Ourcq comporteront une grande diversité de types de logements : logements étudiants, logements pour jeunes travailleurs, logements sociaux familiaux, logements relevant de l'accession à la propriété ou du locatif privé encadré.

Nous savons à quel point il est difficile pour les familles qui s'agrandissent de continuer à se loger dans Paris. Pour cette raison, nous avons enclenché une série de projets concernant les logements.

La vitalité et la force de Paris réside aussi dans sa capacité à accueillir et trouver des solutions au logement pour l'ensemble des habitants.

C'est une chance d'accueillir dans notre arrondissement des populations assez différentes les unes des autres en apprenant à partager un même espace. Cela contribue au lien social et au « vivre ensemble ». C'est notre fil conducteur en matière de vie associative, de culture, d'équipements. Nous avons besoin de cette diversité qui doit rester un atout.

Pourquoi le nombre de conseillers de Paris n'est-il pas proportionnel au nombre d'habitants de l'arrondissement ?

Il y a 163 Conseillers de Paris. Leur répartition par arrondissement est déterminée par la loi PLM de 1982, conçu sur la base du recensement de 1982. Le 19^{ème} arrondissement a 186.000 habitants mais n'est représenté au Conseil de Paris que par 12 Conseillers de Paris. Avec 160.000 habitants, le 17^{ème} est représenté par 13 Conseillers de Paris. Le gouvernement s'est saisi de cette question d'inégalité des Parisiens au Conseil de Paris et a souhaité proposer une actualisation de cette répartition. Cela a été invalidé par le Conseil Constitutionnel. Le Parlement va en être saisi dans les semaines qui viennent, et je ne doute pas qu'une solution soit trouvée pour rétablir cette injustice que vous avez raison de dénoncer.

Je voulais évoquer les problèmes de délinquance et de sécurité. J'habite à la Porte des Lilas en face du métro. Nous avons des personnes qui squattent le hall d'entrée de notre immeuble. J'ai porté plainte au commissariat, j'ai écrit à la mairie et d'ailleurs les remercie d'avoir pris en considération ma demande. Cependant malheureusement, les agissements se poursuivent aujourd'hui et nous avons des dégradations à l'intérieur de l'immeuble.

Je vais laisser la parole au Commissaire central sur les questions d'insécurité et de trafic. Paris est bien équipée, mais y assurer la sécurité est complexe car en plus des 2 millions d'habitants, il y a presque autant de personnes qui traversent quotidiennement la métropole, sans compter que Paris est la première ville touristique.

Les équipes de police ne sont pas les seules à devoir être mobilisées. Lorsqu'un délit est commis, une sanction doit être appliquée par le système judiciaire. Des travailleurs sociaux, des psychologues, des centres existent également en complément. C'était le cas du jardin partagé qui avait été dégradé par des groupes de jeunes. La mobilisation de prévention a permis d'engager un dialogue pour compléter le travail de la police.

J'habite le quartier depuis 40 ans et j'ai vu évoluer positivement et négativement. Malheureusement, nous avons un problème au 19 boulevard Sérurier avec des nuisances sonores la nuit sur un terrain de sport. Est ce du domaine de la sécurité de la Ville de Paris ou pas ? Ne devrait-on pas fermer ces terrains la nuit ?

Sergio TINTI : Des lieux comme ce terrain existent à Paris et doivent exister pour permettre à notre jeunesse de pratiquer du sport et au-delà du sport, c'est un moyen de se rencontrer. Dans ce cas précis, ce n'est pas le lieu qui dérange, mais son utilisation, et je suis d'accord avec vous.

Nous avons en tête de le réaménager pour concevoir un lieu plus confortable qui permettrait d'accueillir tous les habitants et pas seulement les jeunes.

Dans l'immédiat, nous avons pris connaissance de la gêne provoquée par les jeunes qui utilisent le terrain et allons nous rapprocher d'eux. En effet, c'est par ce type de relation que l'on peut résoudre le problème car l'interdiction en soit ne règle rien.

ECHANGES AVEC JACQUES RIGON, COMMISSAIRE CENTRAL DU 19^{EME}

Bonsoir, tout d'abord, je souhaiterais vous dire que je suis ravi d'avoir été invité, j'aime beaucoup les Conseils de quartier car mon premier devoir est l'écoute. Ecouter pour savoir quelles sont vos problématiques, vos besoins de sécurité afin de mobiliser utilement mes policiers et vous apporter des réponses. Donc ce soir, je suis avant tout venu pour vous écouter et apporter des éléments de réponses.

Les occupations de halls d'immeubles :

Si des individus qui n'habitent pas dans l'immeuble parviennent à y rentrer, cela veut dire qu'il y a une fragilité structurelle. Il faut donc réaliser un audit de sécurité. Au sein du commissariat, nous avons une équipe spécialisée: la mission de prévention et de communication. Ces policiers ont été formés à la prévention situationnelle. Ils se déplacent, prennent rendez-vous avec les représentants des habitants et les gestionnaires de l'immeuble ou représentants de la copropriété pour faire un point sur le niveau de sécurité de l'immeuble et faire un point sur les fragilités structurelles et proposer des solutions techniques, afin de renforcer la sécurité de l'immeuble.

Les intrusions de ce type signifient qu'il y a un système de filtrage d'accès trop fragile. On ne peut pas mettre des policiers dans tous les halls d'immeubles, il faut d'abord revoir la sécurité de l'immeuble pour assurer un bon niveau de protection. Cela représente un coût mais les gestionnaires d'immeuble doivent prendre leur part de responsabilité. En effet, la loi sur la sécurité intérieure de 2001 a posé un principe d'obligation : elle impose aux propriétaires et aux gestionnaires d'obtenir des systèmes de filtrages d'accès efficaces.

Parallèlement à ce travail de conseils nous vous proposons des solutions adaptées comme des patrouilles de policiers dans les halls désignés. Ne s'agissant pas de la voie publique, les propriétaires doivent nous délivrer une réquisition écrite valable toute l'année pour des initiatives de contrôle dans les halls d'immeubles. Lors de ces passages, nous relevons les identités, et au bout du troisième contrôle d'une même personne dans un hall d'immeuble, le délit d'occupation illicite de hall d'immeuble peut être mis en place et l'individu interpellé. C'est un délit difficile à mettre en œuvre car il n'est caractérisé que lorsque l'on met en évidence sa récurrence.

A ce stade, nous proposons aux victimes, c'est-à-dire aux habitants, ou aux syndicats de copropriété ou bailleurs de déposer plainte en tant que personne morale pour nourrir la procédure judiciaire parce que souvent ces squats s'accompagnent de dégradations. Ce dispositif est efficace car depuis le début de l'année, nous avons déjà procédé à des interpellations. Les individus sont ensuite déférés devant la justice. De plus, au sein du commissariat, nous avons un groupe de soutien du quartier très compétent que j'ai spécialisé sur ces problématiques de hall d'immeubles.

Terrain de sport:

La fermeture à une certaine heure de ce terrain pour éviter les abus d'usage relève de la mairie car il s'agit d'un équipement municipal. Dans l'attente, après une certaine heure, c'est de l'ordre de la contravention car il s'agit de tapage nocturne. Dans des cas comme celui-ci, appelez le commissariat. Ces problématiques sont importantes car la reproduction de ces nuisances vous empêche de bien vivre dans votre quotidien. Mes policiers ont reçu des consignes très précises : chaque fois que l'on peut intervenir, on se déplace et quand on constate, on dresse un procès verbal, il s'agit de contraventions

Vous avez des missions beaucoup plus importantes et êtes submergés de travail. Comme ce sont des équipements municipaux, y a-t-il un service référent à la Mairie ?

C'est également le rôle de la police. Ne baissez pas les bras, appelez et on essaiera de répondre au maximum. Pour la période estivale, les équipes de nuit ont été renforcées pour aborder mieux que l'année dernière ce type de problèmes.

Si le phénomène perdure, vous pouvez l'appréhender autrement en me signalant le problème et son caractère récurrent. Cette information nous permet de lancer des patrouilles d'initiatives et résoudre le problème.

J'habite au 16 rue de l'Orme et en une journée, il y a eu deux cambriolages dans notre immeuble. Quand on appelle la police, on nous dit qu'ils n'ont pas de voitures. Nous avons aussi des problèmes de squats mais Paris Habitat ne réagit pas.

Il y a des moments avec des pics de charge. Je l'assume. Cependant, il ne faut pas oublier toutes les fois où l'intervention est rapide et efficace, ces centaines d'interventions où l'on intervient avec réactivité. Une main courante informatisée acte nos interventions avec l'heure d'appel, l'heure d'arrivée sur les lieux. A

partir de cela, nous faisons des statistiques sur les temps d'intervention. Ils sont satisfaisants dans l'ensemble sauf lors des pics de charge.

J'ai noté votre adresse et nous ferons le point avec Paris Habitat et s'il le faut, nous enverrons une patrouille de rondes.

Quant aux cambriolages, notre plan d'action consiste en des patrouilles de policiers notamment en civil dans les secteurs les plus impactés. Nous avons développé la Police technique et scientifique de sécurité qui recherche des traces après chaque cambriolage. Je rappelle aux victimes qu'après un cambriolage, il ne faut toucher à rien pour que nos techniciens puissent rechercher des traces et élucider les affaires avec certains individus mis en cause dans plusieurs cambriolages.

Au commissariat, j'ai mis une équipe d'enquêteurs pour cette priorité concernant les cambriolages pour faire un travail d'investigation. Ce travail est en train de porter ses fruits puisque depuis que ce plan d'action est lancé, nous avons eu 54 arrestations. J'appelle à la vigilance de chacun et au réflexe d'appeler le 17.

Il y avait de la prostitution dans la Clinique Maussins la nuit.

En ce qui concerne la Clinique Maussins, je n'ai pas d'éléments concernant ce site mais j'irai le voir pour constater ce qui s'y passe et faire le point avec le responsable s'il y a des mesures de sécurisation à mettre en œuvre pour que les personnes ne puissent pas y rentrer comme elles veulent et en particulier pour de la prostitution.

Nous avons eu le même problème de squats d'immeubles, et avons mis en place une opération coup de poing « je squatte le hall des voisins ». Elle consiste pour les habitants à se réunir avec d'autres habitants dans des halls qui posent vraiment problèmes et se confronter à ces jeunes. Certaines situations se sont améliorées mais il n'y a pas de solutions miracles. L'idéal est de prendre des initiatives, d'occuper le terrain, de mobiliser tout le monde Nous attendons de la police et de la municipalité qu'elles nous soutiennent dans cette recherche de solution. Je remarque que les contrôles sont moins fréquents que les autres années et je me doute que la réduction d'effectifs y est pour beaucoup. Ce que je souhaite souligner, ce sont les parents qui laissent leurs enfants jouer au ballon rue de Belleville au milieu de la nuit. Que risquent-ils exactement ? Il y a également la question des épiceries qui vendent de l'alcool après l'heure légale.

Il y a deux types de réponses. La première est policière, d'ailleurs, votre groupe d'animation nous avait alerté pour la rue de Belleville et l'épicerie à l' hauteur de la villa. Depuis le 19 mars, quand j'ai été alerté par votre équipe d'animation, j'ai lancé des rondes intensifiées du côté du 19^e, des individus ont été contrôlés : 42 verbalisations ont été faites avec des patrouilles intensifiées en contrôle. Le 4 avril, nous avons fait un audit sécurité pour vérifier que l'immeuble avait un bon niveau de sécurité. Cependant, il faut absolument en parallèle une action conjointe des deux commissariats. Le 20^{ème} arrondissement s'est également mobilisé.

Pour le problème de l'épicerie, effectivement, il est interdit de vendre de l'alcool après 22h, sauf si le commerçant a un permis d'exploitation. Sans ce permis, c'est un délit avec une forte amende, avec une procédure judiciaire qui peut mener à une fermeture administrative.

Le deuxième type de réponse concerne le fond du problème. En effet, pourquoi ces jeunes sont dans la rue, qu'est ce qu'ils font, pourquoi ne vont-ils pas vers des équipements sportifs qui existent, pourquoi ne sont-ils pas à l'école ? En parallèle une action de médiation et un point à faire avec les parents est nécessaire. La police et la Mairie ont des outils, les clubs de prévention peuvent être mobilisés. Le Contrat Local de Sécurité contient une mesure spéciale : « la cellule d'échanges asymétriques ». Cette cellule partenariale avec la Mairie, le parquet, les bailleurs, l'éducation nationale travaillent sur les cas individuels de mineurs.

Que faites-vous concernant le problème de toxicomanie ?

Nous coordonnons les actions. Par exemple, dans le quartier Bas-Belleville, nous avons créé un périmètre particulier à découper entre les quatre arrondissements avec une brigade spécialisée de terrain qui assure un pilotage spécifique.

Il y a un véhicule qui stationne depuis le 1^{er} janvier comme appartenant à la police, je me suis rendu au commissariat Place des Fêtes, on m'a demandé de me rendre au commissariat central, je me suis permis de vous faire un courrier.

C'est totalement anormal et nous allons analyser ce problème pour le régler au plus vite. Un point d'entrée facile pour nous joindre rapidement est la **cellule d'écoute** au sein du commissariat : **n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01 55 56 58 95 ou par courriel : ecoute19@interieur.gouv.fr**. On vous rappelle pour faire un point téléphonique avec vous. Si les actions sont faciles à réaliser, on met tout en œuvre pour les régler. S'il le faut, nous organisons avec vous une réunion au commissariat pour les problèmes complexes. A partir de cela, nous mettons en place des actions et vous rappelons afin que vous évaluiez de leur efficacité. Nous modifions la stratégie s'il le faut jusqu'à obtenir une satisfaction suffisante.

Je souhaiterais vous faire part d'un problème de deux-roues qui roulent sur les trottoirs et passent au feu rouge, dans la rue de Romainville et la rue Haxo. Quand on dit aux conducteurs qu'ils ne sont pas dans le droit, on se fait insulter et c'est très fréquent.

C'est inadmissible et dangereux. Chaque fois que nous le pouvons, nous faisons des interceptions. Ce délit ne mène pas à une simple contravention, c'est un délit de mise en danger de la vie d'autrui. Il y a quelques jours, rue Eugénie Cotton, nous avons interpellé un jeune pour ce délit et l'avons placé en garde à vue. Ces comportements sont nombreux, mais nous envoyons des patrouilles pour les détecter et les réprimer.

Le courriel direct est une très bonne initiative. Une partie du sentiment d'insécurité vient du fait que les habitants n'ont parfois pas de retours. Le fait que vous soyez là ce soir est formidable, est ce que vous irez plus loin que cette adresse mail. Saurez-vous mieux rendre compte de la manière dont la police intervient ?

Sergio TINTI : Je me permets de répondre. La présence du Commissaire fait suite à une première réunion que nous avons eue avec une quinzaine d'habitants du quartier sur des thèmes bien précis. La présence du Commissaire montre cette volonté de donner un suivi à ce qui peut être problématique dans votre quartier. Je vous confirme que l'on est en train d'enclencher quelque chose d'important dans le quartier. Le Commissaire revient aujourd'hui pour écouter, s'exprimer et aussi faire un bilan des dernières opérations.

Commissaire RIGON : La vocation de cette cellule d'écoute est de faire des retours vers les habitants. Quand vous signalez un problème, on écoute, on analyse, on déclenche des actions et surtout on vous rappelle pour vous dire précisément ce qui a été fait. Nous valorisons l'action du commissariat en montrant les résultats et on évalue l'impact sur votre quotidien. Lors des Conseils de quartier, si vous désirez une intervention pointue sur un sujet, je peux vous préparer des présentations afin de vous expliquer notre façon de travailler, d'intervenir et où nous en sommes depuis le début de l'année sur la répression de certains phénomènes.

« PORTE DES LILAS EN FAMILLE » - PRESENTATION DE LA FETE DE QUARTIER DU 15 JUIN PAR L'ASSOCIATION ESPOIR JEUNESSE LILAS

La fête du quartier aura lieu le 5 Juin au jardin Serge Gainsbourg à la Porte des Lilas. Le programme est le suivant :

- 13h : un pique nique pour lequel chacun apporte ce qu'il veut.
- 14h : atelier maquillage et sculptures organisées par l'association Espace Résilience, initiation au Golf, stand de Circul'livre, jeux gonflables pour les enfants, les Orgues de Barbarie et une animation musicale par le DJ William de l'association Espoir Jeunesse Lilas
- 15h : présentation du Cirque Electrique

Sergio TINTI : Jusqu'à présent, nos fêtes de quartier s'adressaient plutôt aux adultes et aux adolescents. Cette année, nous voulons mettre la famille à l'honneur en donnant plus de place aux enfants avec la

présence du Cirque Electrique. Le pique-nique est facile et convivial. Les animations choisies vont dans ce sens. Les jeux visent surtout les enfants mais l'initiation au golf est également pour les adultes. Je vous invite à participer, à venir voir mais aussi participer directement avec des idées si vous voulez.

Présentation de Circul'livre

Les livres d'adultes circulent beaucoup, donc si vous avez des livres pour enfants en bon état, venez avec ces livres, l'association sera présente le 15 juin pour la fête du quartier. Circul'livre a lieu tous les 2^{ème} samedi du mois près de la Poste des Tourelles. Les habitants du quartier apportent des livres qui circulent gratuitement.

Sergio TINTI : Merci beaucoup à tous et rendez vous le 15 juin pour notre petite fête !

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

